

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

213e SEANCE

BALE, LE MARDI 10 MARS 1987 A 10 HEURES

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 212e séance.
- II. Echange de vues sur le fonctionnement de la concertation intracommunautaire et sur l'évolution monétaire dans les pays de la CEE:
 - Présentation par M. Dalgaard du rapport concernant l'évolution sur les marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de février et des premiers jours de mars 1987;
 - Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des finances des pays de la CEE;
 - Série mensuelle de statistiques(1).
- III. Poursuite de la discussion sur le renforcement du SME et les implications de la libération des mouvements de capitaux au sein de la Communauté pour les politiques monétaires sur la base:
 - du Rapport No 58 établi par le groupe d'experts présidé par M. Dalgaard sur les questions soulevées par le réalignement du 12 janvier 1987(2);
 - d'une note de M. Raymond qui résume les discussions du groupe d'experts sur les implications de la libération des mouvements de capitaux au sein de la Communauté pour les politiques monétaires(2);
 - d'un projet de rapport du Président du Comité aux Ministres des Finances de la CEE, projet qui sera préparé par les Suppléants et présenté par M. Dini.
- IV. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- V. Date et lieu de la prochaine séance.

(1) Comme d'habitude, la Série mensuelle de statistiques sera remise à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.

(2) Ces documents seront distribués quelques jours avant la séance.